



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019

Avis d'impôt établi en 2020

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP ST-QUENTIN OUEST
SAID TEMPLIERS
2 AVENUE DU CENTRE
78042 GUYANCOURT CEDEX



Vos références

Numéro fiscal (N) : 30 36 733 817 320

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

31 RUE DE BURES

78990 ELANCOURT

Numéro FIP : 780 02 33 8348459789 3

Référence de l'avis : 20 78 A732435 70

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 23/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

78071

2161-018470-0002-01



eco'pli 13 VITROLLES PIC 07.09.20 CI 1500
M HERRERA REBELLON RICHARD
STEVEN
31 RUE DE BURES
78990 ELANCOURT

2161-018470-1-101-036939

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP SAINT-QUENTIN OUEST
2 AV DU CENTRE BP 10070
78042 GUYANCOURT CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :

0

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 30 36 733 817 320

Déclarant 1 - Nom de naissance : HERRERA REBELLON

Impôt sur les revenus de 2019

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
	C			1,00
Revenu brut global.....				0
Revenu imposable.....				0
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				0
Montant net de votre imposition.....				0
<hr/>				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<hr/>				
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû 53:				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<hr/>				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence 25.....				0
<hr/>				
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de				
Plafond total de 2018.....		Déclar. 1 15 562		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017		3 862		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018		+ 3 923		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019		+ 3 973		
Plafond calculé sur les revenus de 2019		+ 4 052		
Plafond pour les cotisations versées en 2020		= 15 810		
<hr/>				
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020				
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre				
<hr/>				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				
<hr/>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour mettre en recouvrement les impositions concernées (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 30 36 733 817 320

Impôt sur les revenus de 2019

>>> Suite de votre avis

**organisme collecteur (employeur,
caisse de retraite ...) pour le
prélèvement à la source sur votre
revenu net imposable**

Taux pour le foyer

0,00%

2161-01-8470-1-01-036940

